



MISE A DISPOSITION DU MOUILLAGE EN CAS DE NON-OCCUPATION

Titulaire

Numéro du mouillage

Au port de Trévignon / Anse de Poulodohan / Pors Breign

Nom du bateau

PERIODE DE MISE A DISPOSITION (*)

Du / / Au / /

Date

Signature

1/3 des sommes perçues sera ristourné au titulaire du mouillage.

* Durant cette période, la Mairie se charge de louer le mouillage aux demandeurs éventuels

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de votre mouillage au port de la ville de Trégunc, responsable du traitement.

La base légale est l'article 6.1-b du règlement européen en matière de protection des données personnelles (exécution d'un contrat.)

Ces données sont destinées au service portuaire de la ville de Trégunc. Elles ne seront en aucun cas transmises à des tiers extérieurs à l'exception du service comptable de la commune et la perception de Concarneau.

Les données seront conservées un an après la date de la dernière utilisation du service, après quoi elles seront détruites.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement, et du droit à la portabilité des données. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le

délégué à la protection des données de la ville de Trégunc, par voie électronique dpd@cca.bzh ou postale à l'adresse suivante :

Délégué à la Protection des données
CS 50636 – 1 rue Victor Schoelcher – Parc d'activités de Colguen
29186 CONCARNEAU CEDEX